

SAINT MALO  
11-12-13 Septembre 2009  
**LE RAID DES CORSAIRES**

Epreuve comptant pour le Championnat de Bretagne des Raids catamaran

## AVIS DE COURSE



**CITROËN  
SAINT MALO**  
BERREZAI S.A.

### 1. AUTORITE ORGANISATRICE :

« **Le Raid des Corsaires** » est organisé les vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 septembre 2009 à Saint-Malo, France, par :

- Le Surf School club affilié à la FFVoile
- L'AVOILE - L'Association Voile Légère Saint Malo
- La S.N.B.S.M

### 2. REGLES APLICABLES :

#### 2.1 Le Raid des Corsaires est régi par :

- Les Règles de Course à la Voile 2009 - 2012 (RCV) ,
- Les Règles des Classes concernées, sauf celles modifiées par le présent avis de course ou par les

- Instructions de Course,
- Le présent Avis de Course,
- Les Instructions de Course et leurs annexes. (IGC 2009-2012 des raids catamaran)

#### 2.2 Publicité :

Le port de publicité est régi par :

- L'article 20 du règlement de l'ISAF
- Les règles des classes admises à courir relatives à la publicité,
- Les prescriptions de la FFVoile pour les licenciés à la FFVoile.

Chaque bateau devra arborer dans les 25% avant à l'extérieur et l'intérieur de chacun des flotteurs des autocollants fournis par l'organisateur au moment de l'inscription.

Chaque équipage a la responsabilité d'entretenir ces autocollants, et devra si nécessaire les remplacer.

### 3. CLASSES ADMISES A COURIR :

« **Le Raid des Corsaires** » est ouvert en conformité avec leurs règles de classe au :

- Inter série C1
- Formule 18
- Classe 1.04
- Inter série C3 (sous réserve de validation par l'organisateur)

### 4. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes à partir du vendredi 15 mai 2009 à minuit.

Celle-ci se font en ligne par le site Internet [www.lavoile.net](http://www.lavoile.net) et doivent être confirmées sous 10 jours, par courrier accompagné du règlement, sous risque d'être placées en liste d'attente.

Le nombre d'équipage est limité à 160.

Les formulaires d'inscription dûment complétés doivent être adressés individuellement à :

**L'AVOILE, 15 rue des Argonautes, 35400 Saint-Malo - France**

## Montant des frais d'inscription :

Avant le 20/08/2009 (cachet de la poste faisant foi)	<b>Equipage</b>	<b>120 €</b>	<b>Solitaire</b>	<b>70 €</b>
A partir du 20/08/2009		150 €		100 €

*Tout formulaire d'inscription incomplet ne sera pas pris en compte.*

## 5. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :

**5.1** Les inscriptions seront confirmées au PC course parking de la Galère, aux pieds des remparts face au « Palais du Gd Large », le vendredi 11 septembre de 11h à 14h, puis de 17h à 23h et le samedi 12 septembre de 7h30 à 9h30.

### 5.2 Admissibilité :

**(a)** Les concurrents licenciés en France devront, au moment de la confirmation d'inscription, présenter obligatoirement :

- Leur licence valide avec le cachet médical et l'autorisation parentale pour les mineurs,
- Leur carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire,

**(b)** Chaque coureur étranger non-résident en France doit apporter la preuve qu'il est en règle avec l'Autorité Nationale de son pays et présenter :

- une attestation d'assurance en responsabilité civile.

**(c)** Chaque concurrent devra signer, au moment de son inscription définitive, un formulaire contenant les termes suivants : "J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve".

**5.3** Les Instructions de Course seront disponibles au moment de la confirmation des inscriptions.

## 6. HEURE DE MISE A DISPOSITION

L'heure du premier signal d'avertissement de la 1<sup>ère</sup> course est fixée le samedi 12 septembre à 12h00

## 7. PROGRAMME :

### Vendredi 11 septembre

- Accueil des concurrents Plage du Sillon de 12h à 14h, et de 17h à 23h
- Les séries du vendredi : 1<sup>er</sup> départ 15h30 (hors classement)

### Samedi 12 septembre

- Accueil des concurrents de 7h30 à 9h30
- Briefing des équipages : 11h00
- Départ du **TOUR DE LA BAIE** à 12h00
- Départ de **LA ROUTE JACQUES CARTIER "Citroën Saint Malo"** à 14h00 courses à suivre éventuelles
- Repas et grande soirée à 19h00

### Dimanche 13 septembre

- Briefing à 9h30
- Départ de **LA ROUTE DES FORTS** à 11h00, courses à suivre éventuelles
- Remise des prix à 17h30.

Le nombre de courses est limité à 5, une course suffit pour valider l'épreuve

*Nota : en fonction des prévisions et des conditions de la météorologie, les programmes des journées des 11, 12 et 13 septembre peuvent être modifiées, afin de privilégier la sécurité des concurrents.*

## **8. CLASSEMENT :**

Le classement se fera par cumul des temps compensés des courses. Si une seule course est courue le classement général de l'épreuve sera celui de la course. Les séries du vendredi sont hors classement du Raid des Corsaires.

## **9. PRESCRIPTIONS DE SECURITE :**

- 1 pagaie d'1 mètre au moins,
- 1 bout de remorquage à poste de 15 m de long et 6 mm de diamètre,
- 1 bout de redressage à poste de 4 m de long et 10 mm de diamètre,
- 2 brassières homologuées ou certifiées CE et combinaison iso thermique.
- 2 fusées à main. Règle 78-1 des IC.

*Nota : Les longueurs et diamètres exigés par cette règle constituent des dimensions minimales.*

## **10. PARCOURS et REGLES PARTICULIERES AU PLAN D'EAU :**

Les parcours seront du type raid et/ou banane, la zone de course est la baie de St Malo Les voiliers devront se référer aux Instructions de Course pour connaître les éventuelles règles relatives à la circulation des navires en baie de Saint-Malo.

## **12. PENALITES APPLICABLES :**

La règle 44.1 des RCV s'applique.

La pénalité de rotation pour une infraction à une règle du chapitre 2 est remplacée par une rotation d'un tour, comprenant un virement de bord et un empannage. Ceci modifie la règle 44.2 des RCV.

## **13. PRIX :**

Courses : Les trois premiers de chaque classe ou catégorie de classement recevront un prix pour 10 bateaux inscrits au minimum.

## **14. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :**

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée " Le Raid des Corsaires ", à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

## **15. INFORMATIONS :**

Toutes informations complémentaire sont disponible auprès de :

**L'AVOILE**  
**15 rue des Argonautes**  
**35400 SAINT MALO**

Téléphone du Surf School : 02 99 40 07 47

Internet : [www.lavoile.net](http://www.lavoile.net)

E.mail : [courrier@lavoile.net](mailto:courrier@lavoile.net)